



AUTORISATION DE VOIRIE

- pour occupation du domaine public routier
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds pour livraison matériaux

RM/AB/LD/ABI

Vu la pétition de : **ABRI PLUS**

31 Rue de l'Industrie
 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu
 02 40 32 51 67
manuela.nguyen@abri-plus.com

Du **29 novembre 2022**, tendant à autoriser le passage exceptionnel et le stationnement d'un poids lourds type camion grue pour la livraison d'abri vélo au droit du parking de persuasion sise Avenue de la Croix d'or - 13320 Bouc-Bel-Air.

DETAIL DES TRAVAUX

- PASSAGE ET STATIONNEMENT POIDS LOURDS TYPE CAMION GRUE entre 8h00 et 17h00.

LIEUX

- PARKING PERSUASION, AVENUE DE LA CROIX D'OR, 13320 BOUC BEL AIR

Date de l'intervention : Le jeudi 15 décembre 2022

Durée probable : 2 jours

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

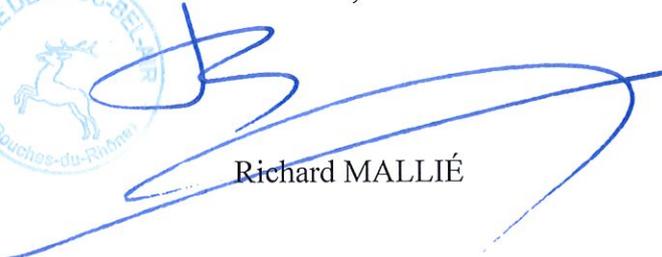
Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 7 décembre 2022

Le Maire,




Richard MALLIÉ